

*PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-ZÉPHIRIN
DE COURVAL*

COUPE DE FOIN SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA MUNICIPALITÉ

DEMANDE DE SOUMISSION

La municipalité de Saint-Zéphirin de Courval demande des soumissions pour la récolte de graminées (foin) sur sa propriété située au 5 885 002 (secteur du projet domiciliaire à l'arrière du cimetière de la paroisse) pour une période de cinq ans (**5 ans**).

La soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée avec la mention : SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE RÉCOLTE DE GRAMINÉES, au bureau de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, 1232 rang St-Pierre, St-Zéphirin de Courval, J0G 1V0, avant le **3 AVRIL 2023 à 16 heures**.

Le soumissionnaire devra se conformer à toutes les normes et conditions contenues dans le présent document pour que sa soumission soit considérée.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

CONDITIONS ET INSTRUCTIONS

1. La municipalité exige que le soumissionnaire procède au minimum à deux (2) coupes annuelles;
2. Le soumissionnaire s'engage à ne pas utiliser d'engrais organique cependant l'engrais chimique est autorisé;
3. Advenant la vente de terrains durant la durée du contrat, la Municipalité s'engage annuellement à rembourser au soumissionnaire 0.5% par année restante de la valeur total du contrat par terrain vendu;
4. Le soumissionnaire devra porter une attention particulière pour la protection des sorties d'alimentation en eau potable et les bornes à incendie;
5. Le soumissionnaire devra utiliser la formule fournie par la municipalité pour présenter sa soumission.

RESPONSABILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE :

Le soumissionnaire tient la municipalité exempte de tous dommages causés aux personnes, aux matériaux et autres choses dans l'exécution de son contrat et résultant de fautes, négligences, imprudences ou incuries de sa part ou de celles de ses préposés.

PRIX :

Le prix soumis doit être un prix totalisant la durée du contrat (5 ans : 2023-2024-2025-2026-2027).

La superficie du terrain est d'environ de 52 800mc soit 13 acres. Voir annexe A

FORMULAIRE DE SOUMISSION

MUNICIPALITÉ SAINT-ZÉPHIRIN DE COURVAL
1232 rang St-Pierre
St-Zéphirin de Courval (QUÉBEC)
J0G 1V0

ci-après appelée : LA MUNICIPALITÉ

Nom du soumissionnaire :

.....

ci-après appelée : LE SOUMISSIONNAIRE

Adresse civique :

.....
.....

Adresse postale (si différente) :

.....
.....

Téléphone :

Télécopieur :

Personne responsable de l'administration du contrat :

LE SOUMISSIONNAIRE DÉCLARE :

1. - **LE SOUMISSIONNAIRE** a pris connaissance de l'appel d'offre par lequel **LA MUNICIPALITÉ** requiert des soumissions pour l'ensemencement et les récoltes sur la partie de lot 5 885 002 (Domaine des Capucines) d'une superficie d'environ 13 acres.

2. - **LE SOUMISSIONNAIRE** a pris connaissance des documents appelés :
 - . Appel d'offres
 - . Instructions aux soumissionnaires
 - . Instructions relatives à l'exécution du contrat
 - . Formule de soumission

3. - **LE SOUMISSIONNAIRE** déclare en acceptant les termes et conditions et s'engage à s'y conformer.

4. - En conséquence, **LE SOUMISSIONNAIRE** offre à **LA MUNICIPALITÉ** le prix pour la durée du contrat :

Prix	\$
Tps	\$
Tvq	\$
Total :	\$

5. - **LE SOUMISSIONNAIRE** s'engage à ce que le prix fourni sur la soumission soit valide pendant 60 jours à compter de la date d'ouverture et à cette fin, il joint à la présente tous les documents à déposer avec la soumission.

6. - **LE SOUMISSIONNAIRE** s'engage à verser à **LA MUNICIPALITÉ** 25% du montant soumis lors de la signature du contrat et 75% à la fin de la deuxième année du contrat.

SIGNÉ À :

CE :

Signature du soumissionnaire :

Annexe A

